

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 AVRIL 2017**  
**A 18 h 30 AU POLE CULTUREL LE XXème A SAVINES LE LAC**

**Présents :** Jean BERNARD, Jean-Marie BARRAL, Julien BRENIERE, Christian DURAND, Jérôme ARNAUD, André DI VUOLO, Véronique PONS, Camille BONNET, Jessica GUIARD, Marie-Jeanne FAURE, Jean Pierre GANDOIS, Chantal EYMEOD, Marc AUDIER, Mireille SERRES, Gérard MARCELLIN, Jehanne MARROU, Chantal FRANCOIS, André DIDIER, Colette GARCIN, Bernard FANTI, Marc VIOSSAT, Franck BERNARD-BRUNEL, Didier STEINVILLE, , Pierre VOLLAIRE, Georges GAMBAUDO, Pierre DOUSSOT, Gustave BOSQ, Valérie ROSSI, Jean Louis GLEIZE, Yves LELONG, Chantal ROUX, Valérie GRECARD, Victor BERENGUEL, Raymond HONORE.

**Absents :**

**Absents excusés :** Danièle BENOIT CRESPIEN donne pouvoir à Jehanne MARROU  
Martine ASSANDRI donne pouvoir à Didier STEINVILLE  
Jacques GASQUET donne pouvoir à Pierre VOLLAIRE  
Gérard GARNIER donne pouvoir à Jean Pierre GANDOIS

**Assiste également :**



La séance est ouverte à 18 h 30.

Nomination du secrétaire de séance : André DIDIER

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués.  
Le compte rendu du conseil communautaire de Serre-Ponçon du 27 février 2017, est adopté à l'UNANIMITE.

**AFFAIRES GENERALES**

Mme la Présidente précise que chaque « ancien » président présentera les délibérations concernant le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats 2016 de l'EPCI dont il /elle assurait la présidence et devra se retirer pour le vote du compte administratif qui le/la concerne avec la Présidente actuelle.

**►RAPPORT N° 2017/63 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte de Gestion 2016 - Budget Principal Communauté de communes du savinois Serre-Ponçon**

Victor BERENGUEL présente le Compte de gestion de la Communauté de Communes du Savinois Serre-Ponçon.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

Arrivée de Marie Jeanne FAURE à 18h40.

**►RAPPORT N° 2017/64 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte Administratif 2016 : Budget Principal Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon**

Victor BERENGUEL et Chantal EYMEOD se retirent pour le vote.  
Christian DURAND propose la délibération au vote.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2017/65 : 7-1 Décisions budgétaires : Affectation des résultats 2016 : Budget principal Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon**

Victor BERENGUEL présente la délibération.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2017/66 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte de Gestion 2016 - Budget Principal Communauté de communes de l'Embrunais**

Chantal EYMEOUD présente le compte de gestion de la communauté de communes de l'Embrunais.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2017/67 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte Administratif 2016 : Budget Principal Communauté de communes de l'Embrunais**

Chantal EYMEOUD se retire pour le vote.

Valérie ROSSI se demande pourquoi il y a 4 000 000 d'euros d'excédent.

Christian DURAND précise qu'il s'agit des emprunts du centre aquatique.

Marc AUDIER rappelle que les prêts bancaires pour le centre aquatique ont été souscrits en 2016 pour permettre de payer les entreprises, et pour ne pas être retardé compte tenu de la fusion à venir en 2017 qui devait recommencer la procédure d'instruction auprès des banques. Les intérêts sont fonction des annuités et sont pour certains décalés d'une année.

Christian DURAND propose la délibération au vote.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2017/68 : 7-1 Décisions budgétaires : Affectation des résultats 2016 : Budget principal Communauté de communes de l'Embrunais**

Chantal EYMEOUD présente la délibération.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2017/69 : 8-4 Aménagement du territoire : Voie d'intérêt communautaire de Pracos – Commune de Crévoux – Conditions de poursuite du programme engagé en 2016. AJOUT DE LA DELIBERATION EN SEANCE**

Avant de présenter le budget primitif 2017, Christian DURAND souhaite en préambule que Marie Jeanne FAURE puisse présenter le projet de la route de Pracos.

Marie Jeanne FAURE rappelle rapidement l'historique du dossier, en précisant qu'il a aussi été ralenti par un recours lié à la DUP.

Chantal EYMEOUD ajoute que la compétence voirie d'intérêt communautaire a été prise il y a plusieurs années et qu'il y a eu déjà à l'époque beaucoup d'interrogations sur cette opération. Cependant, aujourd'hui, même si la CCSP restitue la compétence, il y a un engagement pris auprès de la commune de Crévoux. Il est aujourd'hui difficile d'arrêter le dossier, par contre la CCSP ne pourra pas assumer la dépense de ce projet même s'il faut l'inscrire au budget. Pour cette raison, le montant des travaux a été revu à la baisse et le complément de financement (autour de 180 000 € : partie qui correspond aux emprunts à souscrire), devra être repris par la commune de Crévoux avec délibération du conseil municipal de façon à ce que la CCSP puisse démarrer les travaux sous cette condition seulement.

La CCSP n'engagerait des dépenses que si la commune confirme qu'elle peut prendre le relais. La CCSP portera les travaux et gèrera les subventions.

Christian DURAND évoque une deuxième tranche, Marie Jeanne FAURE indique que pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour.

Chantal EYMEOUD indique que la commune devrait trouver un partenaire financier pour développer la ZAC de Crévoux.

Christian DURAND demande d'attendre la réunion de la CLECT du 25 avril.

Pierre DOUSSOT se demande comment on peut s'engager sur ce montage d'ici septembre, date à laquelle le rapport définitif de la CLECT sera validé ? Chantal EYMELOUD confirme qu'il s'agit de prendre une délibération de principe afin que la commune de Crévoux valide la reprise de l'emprunt.

La Présidente demande donc de rajouter en séance une délibération pour cet accord de principe. Elle propose au vote cette délibération.

*La délibération est votée avec 2 ABSTENTIONS.*

**► RAPPORT N° 2017/69 : 7-1 Décisions budgétaires : Adoption du Budget Primitif Principal 2017**

Christian DURAND présente le Budget Primitif 2017. Il propose de détailler les postes de dépenses principaux.

Il rappelle que pour le premier budget du centre aquatique il s'agit d'estimations puisque c'est la première année de mise en fonctionnement et qu'il n'y a pas de valeurs de référence.

Chantal EYMELOUD indique que pour ce qui concerne Véronique BUISSON la dépense préexistait en 2016 sous forme de remboursement de mise à disposition.

Véronique PONS demande si un recrutement est prévu en 2017 pour la mise en réseau des bibliothèques. Jehanne MARROU et Chantal EYMELOUD confirment que ce sera prévu en 2018.

Jean BERNARD aborde la problématique de la taxe de séjour et souhaite qu'une partie puisse bénéficier aux communes à travers l'attribution de compensation, en tout cas dans un premier temps avec éventuellement un lissage car les communes ne pourront plus assumer leurs animations.

Christian DURAND pense que ce sera difficile car la taxe de séjour sert à financer le futur office de tourisme intercommunal. Si la CCSP ne la collecte et reverse pas totalement, il sera difficile de donner de véritables moyens à l'OTI. Le budget 2017 de l'OTI est compliqué également.

Chantal EYMELOUD indique qu'il faut y réfléchir et voir comment il pourrait y avoir un retour positif vers les communes. Il faut aussi que l'OTI puisse travailler sinon il y a aura plus de charges de fonctionnement que de projets.

Victor BERENGUEL indique qu'aujourd'hui la taxe de séjour n'a pas été instaurée au niveau intercommunal en temps voulu. Il y a un travail à faire pour optimiser la collecte de la taxe pour que les finances de l'OTI puissent s'améliorer. Il est convaincu que la perception de la taxe de séjour peut doubler aujourd'hui. Il faut avoir une prise de conscience que tous les loueurs doivent reverser la taxe.

Christian DURAND précise cependant que les professionnels trouvent la taxe de séjour un peu élevée.

Jean Louis GLEIZE demande ce qui est compris sur la ligne des navettes skieurs. Chantal EYMELOUD indique que ce sont les navettes de Crévoux mais que c'est la dernière année.

Valérie ROSSI indique qu'il est bien de prévoir 100 000 € à l'école de musique d'Embrun mais demande s'il y a possibilité de verser également une subvention à l'école de musique associative à Chorges.

Christian DURAND confirme qu'il s'agit d'une association et qu'il serait bien que ceci soit envisagé pour le budget 2018, afin que l'enseignement de la musique puisse se faire sur l'ensemble du territoire.

Véronique PONS confirme qu'il faut travailler sur ce dossier d'ici les 3 prochaines années. Cette opération serait un vrai dossier de territoire.

Chantal EYMELOUD indique que l'école de musique coûte très cher à la commune d'Embrun et qu'il faudrait travailler intelligemment pour limiter les dépenses, voir comment développer à l'avenir l'action de l'école de musique vers l'ensemble du territoire, comme l'itinérance, pour bénéficier des compétences du personnel de l'école de musique. Les 100 000 € de subventions de la CCSP ne couvrent pas les 35% d'enfants extérieurs à la commune.

Véronique PONS pense qu'il faut aussi réfléchir aux modes d'enseignement proposés avec notamment des cours semi-collectifs.

Chantal EYMELOUD précise que la volonté politique existe.

Christian DURAND propose que ce sujet soit abordé en commission culture.

Jean Louis GLEIZE demande ce qui est compris sur la ligne des sportifs de haut niveau et notamment pour Laetitia Roux. Chantal EYMOUD indique qu'une enveloppe de 3 500 € est prévue, avec une subvention identique que celle versée par le Savinois en 2016 pour Laetitia Roux soit 2 000 euros. Une délibération

est à l'ordre du jour. La ventilation de cette enveloppe aux jeunes sportifs sera faite lors d'un prochain conseil communautaire.

Valérie ROSSI voudrait exprimer son inquiétude sur le centre aquatique, et notamment sur son financement. Elle pense que les entrées de 48 000 sont surestimées.

Chantal EYMEOUD rappelle que son ouverture est prévue en été avec un plus grand nombre d'entrées. Ensuite le complexe qui va ouvrir sera sans comparaison avec l'ancien centre aquatique. Le rayonnement sera au-delà de notre territoire. Avec l'ancienne piscine l'été il y avait 30 000 entrées. Donc le nouveau centre aura une bonne fréquentation et bien au-delà de ce qu'on envisage aujourd'hui. Ce qui est prévu est également de développer, avec le directeur qui arrive d'un complexe en Savoie et qui est champion de nage, les activités de nages et de cours d'aquabiking. On attend qu'il soit un moteur pour ces activités qui auront une retombée financière.

Valérie ROSSI votera le budget mais avec une réserve tout de même sur ce point.

Chantal EYMEOUD propose qu'un point soit fait en fin d'été.

Chantal ROUX demande si les travaux seront terminés dans les temps. Marc AUDIER confirme que les travaux devraient être terminés fin mai et qu'il y aura un mois d'essai et de formation du personnel.

Jean Pierre GANDOIS souhaite intervenir pour le fonds de concours de la médiathèque de Crots : les travaux seront faits en 2017 et il faudrait que le fonds de concours soit débloqué en 2017.

Chantal EYMEOUD demande des précisions sur le budget propre à la médiathèque au sein du bâtiment.

Jean Pierre GANDOIS indique que l'accueil sera mutualisé, la DRAC l'ayant demandé, et que l'opération est commencée. La demande de subvention au niveau du département est en cours, la commune ayant reçu à ce jour une lettre d'intention. Même situation pour les fonds européens.

Marc VIOSSAT confirme que la demande est en cours d'arbitrage.

Véronique PONS demande si la demande peut se faire sur 2 années.

Didier STEINVILLE se demande s'il y aura à l'avenir un Office intercommunal des bibliothèques.

Christian DURAND indique que les questions de fonctionnement de médiathèques ont été largement évoquées et que seule une tête de réseau sera envisagée au niveau intercommunal car il ne sera pas possible de financer plus.

Il est proposé que le fonds de concours de Crots soit alors inscrit cette année à hauteur de 40 000 €.

En ce qui concerne les taxes de séjour, Marc VIOSSAT pense que dès cette année on peut espérer percevoir plus ne serait-ce qu'en dédiant du temps de travail à suivre les locations sur internet.

Georges GAMBAUDO souligne que dans le Savinois et Pontis il y a beaucoup de mécontentements auprès des loueurs, sur l'augmentation des tarifs.

*La délibération est votée avec 2 ABSTENTIONS.*

**►RAPPORT N° 2017/70 : 7-1 Décisions budgétaires : Vote des taux d'imposition pour l'année 2017**

*La délibération est votée avec 4 ABSTENTIONS*

**►RAPPORT N° 2017/71 : 7-2 Fiscalité : Instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la cotisation foncière des entreprises**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2017/72 : 7.5 Subventions : Attribution du programme de subventions 2017**

Véronique PONS pense qu'il faudra rééquilibrer les aides sur le territoire à l'avenir. Christian DURAND ajoute qu'il n'y a pas cette année non plus les subventions sportives, sauf pour les clubs qui étaient subventionnés par le Savinois, le temps que l'OICS y travaille pendant l'année.

Valérie ROSSI tient à souligner qu'il est positif de soutenir le RAM.

*La délibération est votée avec 2 ABSTENTIONS.*

**►RAPPORT N° 2017/73 : 7.5 Subventions : Conventions relatives à la participation de la Communauté de Communes à certains organismes**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤RAPPORT N°2017/74 : 9-1 Autres domaines de compétence des communes et de regroupement de communes - Exploitation du centre aquatique communautaire création d'une régie intercommunale à simple autonomie financière**

Il est proposé de rajouter pour Baratier Jean BERNARD en tant que titulaire et Christine MAXIMIN suppléante, et pour Crots Jean-Pierre GANDOIS titulaire et Gérard GARNIER suppléant.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤RAPPORT N° 2017/75 : 7-1 Décisions budgétaires : Adoption du Budget annexe centre aquatique 2017**

Le budget est présenté par Christian DURAND.

Chantal EYMEOD indique qu'il y aura 10 ETP avec des agents très polyvalents.

Didier STEINVILLE se demande ce qu'il en est du déficit, devrait-il être récurrent ? Chantal EYMEOD indique qu'il sera réduit au mieux, selon l'attractivité et la performance de notre centre aquatique.

*La délibération est votée avec 3 ABSTENTIONS.*

**➤RAPPORT N° 2017/76 : 7-1 Décisions budgétaires : Attribution d'indemnité de conseil à M. JACQUET, Receveur de la collectivité**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤ RAPPORT N° 2017/77 : 1-4 Autres types de contrats : Contrat adhésion CNAS Comité National d'Action Sociale**

Chantal EYMEOD propose que Valérie GRENARD soit déléguée.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤RAPPORT N° 2017/78 : 7-6 Contributions budgétaires : Convention avec la société Amaury Sport Organisation (A.S.O.), le Conseil Départemental des Hautes-Alpes, la commune d'Embrun et la CCSP pour l'accueil du départ de la 19eme étape du Tour de France le 21 juillet 2017 – attribution de crédits.**

Marc AUDIER indique que le 16 juillet 2017, il y a l'étape du Tour avec 15 000 cyclistes inscrits qui passent par Embrun, Savines le lac et le Sauze du lac puis se dirigent en Ubaye. Il y aura donc une animation à ce moment-là avec une course préalable qui fera le même parcours que le tour.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤RAPPORT N° 2017/79 : 7-5 Subventions : Convention pour participation financière à l'Alps Epic 2017**

Marc AUDIER présente la délibération.

Christian DURAND pense qu'il serait bien de faire mention du territoire et pas que de la ville étape d'Embrun dans la convention.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤RAPPORT N° 2017/80 : 7-6 Contributions budgétaires : Convention entre la CCSP et la commune des Orres pour la réalisation d'un réseau d'eaux pluviales mixtes**

Jean BERNARD présente la délibération, dont la modification est présentée.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/81 : 9-1 : Autres domaines de compétences : Maisons de Services au Public de Serre-Ponçon : Demande de financement pour le fonctionnement pour l'année 2017**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/82 : 7-6 Contributions budgétaires : Avenant - Convention triennale avec la Plateforme d'« INITIATIVE NORD HAUTES-ALPES »**

Marc VIOSSAT précise que le Département des Hautes Alpes soutient aussi la plateforme.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/83 : 8-8 Environnement : Schéma d'accueil forêt de Boscodon-Morgon - Action Interprétation des patrimoines - Convention avec Mandement et CCSP**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/84 : 8-4 Aménagement du territoire : Valorisation du bourg centre de l'Embrunais – Demande de subventions - modification de la délibération n°2016-64**

*La délibération est votée avec 1 ABSTENTION*

► **RAPPORT N° 2017/85 : 8-8 Environnement : Animation des Documents d'Objectifs des sites Zones Spéciales de Conservation FR9301523 « Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse », FR9301509 « Piolit - Pic de Chabrières » et FR9302002 « Montagne de Seymuit - Crête de la Scie »**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/86 : 8-8 Environnement - Animation du réseau départemental Natura 2000 et frais de structures correspondants à l'animation du réseau départemental Natura 2000 et des Documents d'Objectifs des sites Zones Spéciales de Conservation FR9301523 « Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse », FR9301509 « Piolit - Pic de Chabrières » et FR9302002 « Montagne de Seymuit - Crête de la Scie »**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/87 : 5-3 Désignation de représentants : Désignation de représentants au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier d'Embrun ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION n° 2017/19 DU 12 JANVIER 2017.**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/88 : 5-3 Désignation des représentants : Désignation des représentants au Comité de Pilotage (COFIL) du système d'information géographique Départemental « GéoMAS ».**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES :**

► **RAPPORT N° 2017/89 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte de Gestion 2016 : Budget annexe zone d'activités**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/90 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte Administratif 2016 : Budget annexe zones d'activités**

Le rapport est présenté par Christian DURAND.  
Chantal EYMEOUD se retire pour le vote.  
Didier STEINVILLE demande à ce que les zones concernées soient précisées.  
Christian DURAND répond qu'il s'agit de Pralong et d'Entraigues II.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/91 : 7-1 Décisions budgétaires : Affectation des résultats 2016 : Budget annexe zone d'activités**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/92 : 7-1 Décisions budgétaires : Adoption du Budget annexe zone d'activités 2017**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**BUDGET ANNEXE : VALORISATION BOIS ENERGIE :**

► **RAPPORT N° 2017/93 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte de Gestion 2016 - Budget annexe Valorisation Bois Energie**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/94 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte Administratif 2016 : Budget annexe Valorisation Bois Energie**

Le rapport est présenté par Christian DURAND.  
Chantal EYMEOUD se retire pour le vote.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/95 : 7-1 Décisions budgétaires : Affectation des résultats 2016 : Budget annexe Valorisation Bois Energie**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/96 : 7.1- Décisions budgétaires : Adoption du Budget annexe Valorisation Bois Energie 2017**

Didier STEINVILLE se demande pourquoi il y a un tassement de la vente des plaquettes ? Chantal EYMEOUD indique qu'il a fait moins froid et qu'il n'y a pas eu de nouveau client.  
Jean BERNARD rappelle qu'une étude de faisabilité sur l'extension de la plateforme est en cours.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**BUDGET ANNEXE : REGIE DE L'ASSAINISSEMENT :**

► **RAPPORT N° 2017/97 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte de Gestion 2016 - Budget annexe Régie Assainissement**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/98 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte Administratif 2016 : Budget annexe Régie Assainissement**

Le rapport est présenté par Jean BERNARD.  
Chantal EYMEOUD se retire pour le vote.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/99 : 7-1 Décisions budgétaires : Affectation des résultats 2016 : Budget annexe Régie Assainissement**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/100 : 7-1 Décisions budgétaires : Adoption du Budget annexe Régie Assainissement 2017**

Jean BERNARD présente les éléments budgétaires relatifs à la régie d'assainissement. Il précise que le matériel du syndicat routier de Charges pourra être acheté sur l'enveloppe prévue au budget.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/101 : Lancement d'un dossier de SUP aux Orres**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/102 : 9.1. Autres domaines de compétences. Désignation modificative des membres du Conseil d'exploitation de la régie d'assainissement**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/103 : 9-1 Autres domaines de compétence : ASSAINISSEMENT - intégration de la Commune de Pontis au programme de réhabilitation de filières d'ANC**

La communauté de la Vallée de l'Ubaye exerçait la compétence ANC avant la création de la CCSP.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**BUDGET ANNEXE : REGIE DECHETS SMICTOM :**

► **RAPPORT N° 2017/104 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte de Gestion 2016 - Budget annexe Régie déchets SMICTOM**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/105 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte Administratif 2016 : Budget annexe Régie déchets SMICTOM**

Marc VIOSSAT et Chantal EYMEOD se retirent.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/106 : 7-1 Décisions budgétaires : Affectation des résultats 2016 : Budget annexe Régie déchets SMICTOM**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

► **RAPPORT N° 2017/107 : 7-1 Décisions budgétaires : Adoption du Budget annexe Régie déchets SMICTOM 2017**

Le budget primitif est présenté par Pierre VOLLAIRE.



Marc VIOSSAT indique qu'il est prévu d'investir sur Charges 230 000 € pour du matériel de pré-collecte alors que sur les autres communes il est prévu de densifier à hauteur de 154 000€ notamment le verre. Enfin il faut investir dans des camions à hauteur de 500 000 €.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**► RAPPORT N° 2017/108 : 4-1 Personnel titulaires - Modification du tableau des effectifs**

Marc VIOSSAT précise qu'il y aura des entretiens d'embauche assez rapidement pour avoir une équipe complète pour l'été.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**► RAPPORT N° 2017/109 : 7.2 Fiscalité : Tarifs de la Redevance Spéciale d'Enlèvement des Ordures Ménagères et Assimilées pour les professionnels (RSEOM) – Année 2017**

Pierre VOLLAIRE précise qu'il est prévu une augmentation de 0,4%.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**CONCERNE DECHETS ET ASSAINISSEMENT :**

**► RAPPORT N° 2017/110 : signature convention de financement et de mutualisation pour le poste de chargé de mission « plateforme co-compostage et animation du réseau départemental des TZDZG**

Marc VIOSSAT précise qu'il y a 4 communautés de communes lauréates de l'appel à projet dans le haut du département et qu'il est intéressant de travailler de façon commune avec notamment une personne pour développer les actions, avec un poste mutualisé.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**PAYS SUD :**

**► RAPPORT N°2017/111 : 9-1 Autres domaines de compétence : Budget prévisionnel 2017 et Convention d'Objectifs et de Moyens 2017 conclue avec le Pays S.U.D.**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**► RAPPORT N° 2017/112 : 9-1 Autres domaines de compétences : Pays S.U.D. Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte : convention particulière d'appui financier - mobilité électrique sur le territoire de Serre-Ponçon**

Chantal EYMEOD rappelle les bornes de recharge électrique en cours d'installation sur le territoire. Marc VIOSSAT précise qu'il y aura un équilibre entre la consommation de la recharge et la production d'électricité de l'ombrière.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Présentation de l'agenda.**

La séance est levée à 21 heures.

Affiché, le **20 AVR. 2017**

La Présidente,



Chantal EYMEOD